

## Fort-de-France et Pointe-à-Pitre : deux villes américaines ?

---

Christophe Charlery, architecte du patrimoine, chargé d'études associé au service de l'Inventaire de Guadeloupe  
christophecharlery@wanadoo.fr

Nous suivrons le processus de diffusion d'un type d'immeuble standard qui s'était développé en Angleterre dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle et qui essaima de 1790 aux années 1820 sur la côte est des anciennes colonies anglo-américaines, de Boston à La Nouvelle Orléans. Dans cette dernière ville, l'architecture subira son premier phénomène de créolisation, avant de se répandre, entre 1840 et 1850, vers certaines villes des Antilles, dont Fort-de-France à la Martinique et Pointe-à-Pitre à la Guadeloupe. Un second processus de créolisation permettra la production de nouveaux modèles qui finiront par donner une identité particulière à ces deux villes antillaises d'origine française.

We will follow the process of dissemination of a standard type of building that was developed in England during the 18th century and that spread from 1790 to the 1820's along the East Coast of the former Anglo-American colonies, between Boston and New Orleans. It is in the latter city that this style of architecture underwent the first instance of creolization, before becoming widespread, between 1840 and 1850, in certain cities of the West Indies, among them Fort-de-France in Martinique and Pointe-à-Pitre in Guadeloupe. A second process of creolization allowed the creation of new designs that established a distinctive identity to these two West Indian cities of French origin.

### Introduction

Nous allons étudier un type caractéristique d'immeubles omniprésents à Pointe-à-Pitre et Fort-de-France : les immeubles à trois travées, si emblématiques de ces deux villes. Nous verrons comment le modèle, d'origine anglaise, circula depuis l'Angleterre vers l'Amérique du Nord et enfin vers les Antilles.

### Les origines anglaises

A la suite du grand incendie qui détruisit Londres en 1666, des réformes concernant la reconstruction de la ville furent adoptées et confirmées par un acte en 1774. Ces règles établissaient quatre modèles, de tailles, de prix et de recommandations différentes. Non seulement ces mesures permettaient de faciliter l'application du code, mais elles impliquaient un certain degré de standardisation dans la construction spéculative. Très vite des stéréotypes virent le jour. Les maisons en série ou " terraces " s'imposent à Londres au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle dans les quartiers bourgeois de la ville, sous la forme de " grand palazzo " d'influence palladienne. Robert et James Adam, célèbres architectes<sup>1</sup>, sont les premiers à utiliser le terme de " terrasse " avec l'**Adephi Terrace** en 1769. Enfin, au lieu de vendre leurs terrains, certains nobles choisissent de la louer à bail pour 99 ans à des constructeurs, afin qu'ils y construisent des maisons en série très largement standardisées.

### Diffusion du modèle anglais en Amérique du Nord

Il semble que les premières séries de maisons aient été construites à Jamestown en Virginie et des gravures attestent qu'il en existait aussi à Boston dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

De plus, riches de l'expérience de la Grande-Bretagne, un grand nombre de terrains dans les colonies anglo-américaines, notamment dans le Maryland et la Pennsylvanie, plus particulièrement dans les villes de Baltimore et de Philadelphie, furent loués. Toutefois, l'essor décisif des maisons en bandes eut lieu après l'acte londonien de 1774 et plus précisément dans les années 1790. Des projets imposants voient alors le jour : à Boston en 1793, à Washington en 1794 et enfin à Philadelphie et à Baltimore vers 1795.

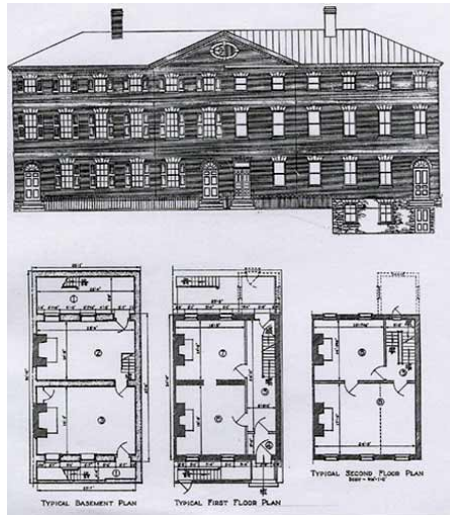


Fig. 1 : Plan de la Wheat Row, construite en 1794 par William Loring à Washington D.C. (archives Historic American Building Survey, Library of Congress, Washington D.C.).

Dès le début du XIXe siècle, ce modèle d'immeuble " anglais " se diffusa rapidement le long de la côte atlantique américaine et il fallut moins de 20 ans pour qu'il atteigne les villes les plus méridionales des Etats-Unis. A Charleston en Caroline du Sud, par exemple, la plus ancienne construction de ce type encore en place date de 1819. Plus au sud, à Savannah en Georgie<sup>2</sup>, les immeubles à trois travées, encore identifiables aujourd'hui ont eux aussi été construits à cette époque, vers 1820.

### Diffusion du modèle anglais en Louisiane

A la Nouvelle-Orléans, en Louisiane, les exemples les plus anciens encore visibles datent de 1825. Mais ce type d'immeuble semble y être arrivé, et plus précisément dans les quartiers anglo-américains, six ou sept ans auparavant. En effet, dès 1819, Benjamin Henry Latrobe, architecte<sup>3</sup>, notait avec regret dans son journal l'apparition et l'expansion rapide de ces " maisons londoniennes, détestables et déséquilibrées ". A cette époque, la capitale de la Louisiane se composait de deux villes culturellement opposées, séparées par l'avenue Canal Street. D'un côté, la ville coloniale ancienne, commerçante, était toujours dominée par une société créole française. Entre 1808 et 1809, plus de 10 000 réfugiés français, colons et hommes de couleur libres, arrivèrent de Cuba, faisant doubler la population de la ville. Ayant originalement fui les révoltes de Saint-Domingue en 1803, ils étaient maintenant expulsés de la colonie espagnole, après la conquête de la péninsule ibérique par Napoléon.

De l'autre côté se développa, durant le premier quart du XIXe siècle, un quartier d'affaires et une ville anglo-américaine. L'antagonisme entre les deux communautés était très important, puisqu'en 1836 la ville se divisa en plusieurs municipalités distinctes. Il n'est alors pas étonnant de constater qu'il fallut plus de 10 ans pour voir construire les premiers immeubles d'origine anglaise à trois travées, dans le quartier français de la Nouvelle-Orléans.

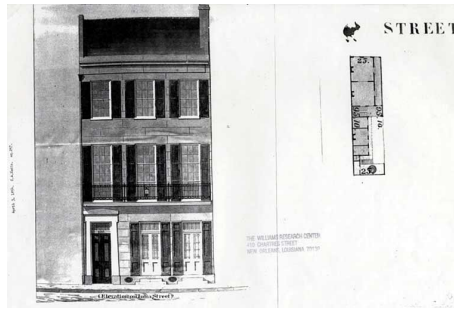


Fig. 2 : Plan d'un immeuble de style anglais construit sur Julia Street en 1854, dans le quartier anglo-américain (archives Williams Research Center, New Orleans)

### Contexte architectural du quartier français de la Nouvelle-Orléans dans le premier quart du XIXe siècle

En 1763, Louis XV cédait la Louisiane à l'Espagne. Malgré l'arrivée de colons espagnols à la Nouvelle-Orléans, la société créole française, numériquement supérieure, resta en place, maintenant les traditions et l'architecture de la vieille ville coloniale<sup>4</sup>.

Cependant, le 21 mars 1788, un incendie détruisait la presque totalité du centre ancien et plus de 850 maisons furent réduites en cendres. Le 8 décembre 1794, un second incendie ravagea une grande partie du sud-ouest de la ville à peine reconstruite. Ces deux tragédies laissèrent peu de traces de l'architecture française qui était majoritairement en bois. La reconstruction de la ville vit se multiplier les maisons de style espagnol. La brique fut préférée au bois et une ordonnance du Gouvernement colonial commandait de construire des maisons à deux niveaux. Plusieurs éléments caractérisaient cette architecture, bien qu'elle soit d'une variété extrême. Tout d'abord, ces maisons possédaient de grandes cours intérieures à l'arrière, les patios, autour desquelles se succédaient les ailes de service ; à l'époque française, les cours n'étaient qu'un espace résiduel, entre la maison principale et les communs. D'autre part, sur la façade antérieure, une porte cochère asymétrique ouvrait sur un large passage donnant un accès direct à la cour. Enfin, sur la façade postérieure, se trouvait une large loggia à deux niveaux, percée d'une série d'arches en plein cintre ou en anse de panier, donnant sur le patio. A l'extrémité de cet espace, un escalier permettait d'accéder à l'étage d'habitation, agrémenté, côté rue, d'un élégant balcon. Le rez-de-chaussée était réservé à un usage commercial. Au second niveau, les arcades de la loggia étaient généralement garnies de menuiseries. L'ensemble des constructions en briques était enduit de stuc.

Toutefois, au début du XIXe siècle, cette architecture semble se rationaliser. Les maisons conservent leur système de porte cochère asymétrique, de loggia et de cour, mais l'organisation des pièces principales s'est régularisée : outre un passage accessible aux voitures à chevaux, le rez-de-chaussée, destiné au commerce, se compose d'une grande pièce, ouverte sur la rue par deux grandes portes en plein cintre. L'étage d'habitation, à double profondeur, se compose de quatre pièces identiques communiquant toutes les unes avec les autres ; deux donnent sur le balcon de la façade antérieure et les deux autres sur la loggia postérieure qui possède souvent un petit " cabinet " (pièce de petites dimensions, servant de chambre d'appoint, d'office, de remise ou de petite pièce de service). L'une des caractéristiques de ces maisons est le nombre de travées qui diffère selon les étages. Dans tout les cas, les baies sont garnies de fenêtres à deux ouvrants, protégées par des volets panneautés ou persiennés, dans la plus pure tradition française. Ce type d'immeuble fut parfaitement assimilé par la société créole française qui le reproduisit en très grand nombre durant les vingt premières années du XIXe siècle. Cette période correspond d'ailleurs à l'immigration massive de milliers de réfugiés français, arrivant

de Saint-Domingue, après quelques années d'exil dans la colonie espagnole de Cuba.

### **Assimilation du modèle anglais et production d'un immeuble " créole " standard à la Nouvelle-Orléans**

Durant les années 1820–1830, la Nouvelle-Orléans devint l'un des pôles économiques les plus importants des Etats-Unis. La prospérité exceptionnelle de son port avait entraîné une forte immigration, principalement d'origine anglophone, favorisant le développement du faubourg anglo-américain de St-Mary et plus particulièrement le quartier de Central Business District<sup>5</sup>. Les immeubles à trois travées de style anglais s'y développèrent à grande échelle. Cette architecture, standardisée et reproduite à un nombre considérable d'exemplaires, s'imposa vite.

Luttant difficilement contre cette influence dominante, le vieux quartier franco-espagnol vit, dès le début des années 1830, les premiers exemplaires d'immeubles anglais se construire, toutefois en nombre limité. En effet, manifestant une certaine résistance culturelle, les créoles adaptèrent plutôt le modèle d'origine, pour produire une architecture hybride, influencée par l'organisation spatiale des maisons urbaines espagnoles, en vogue depuis le début du XIXe dans la société française de la Nouvelle-Orléans.

Ces nouveaux immeubles, que l'on peut qualifier de " créoles ", conservaient des plans très similaires à ceux du courant espagnol ; le rez-de-chaussée était toujours voué à une activité commerciale, ce qui le différenciait fondamentalement du modèle anglais, exclusivement résidentiel. Lorsque la taille de la parcelle le permettait, la porte cochère et le large passage étaient conservés ; une petite rigole le traversant permettait d'évacuer les eaux de la cour vers la rue. Lorsque la parcelle était plus étroite, l'allée était remplacée par un simple couloir qui donnait, lui aussi, directement dans la cour arrière. Les loggias, ainsi que l'escalier rejeté sur le côté et le petit cabinet en vis-à-vis, gardaient leur place. Les trois baies du rez-de-chaussée étaient, le plus souvent, en arc plein cintre et des lucarnes permettaient la bonne ventilation des combles. Enfin, une aile de service en retour d'équerre, perpendiculaire à la maison principale, abritait les logements des esclaves ou des domestiques, les chambres des enfants de la famille, ainsi que les cuisines et les réserves. Dans un second retour en L, en fond de parcelle, se trouvait souvent une écurie. Au premier étage, une galerie en bois, desservant les communs, s'appuyait directement à la loggia. Parfois, cette aile de service était complètement séparée de la maison principale, située parallèlement en fond de parcelle.

L'influence anglaise est sensible dans le dessin de la façade avec trois travées à tous les niveaux qui sont maintenant parfaitement standardisés. De plus, au premier étage, un grand salon double ouvrant à la fois sur la rue et sur la loggia arrière prend systématiquement place. L'une des caractéristiques de cette pièce était la grande " perméabilité " entre les deux parties de ce salon. Dans le modèle anglais, elles sont communément séparées par une triple arche moulurée, sans menuiserie, alors que dans le modèle créole de la Nouvelle-Orléans, une immense porte coulissante, surmontée d'une grande imposte décorative, faisait transition. Cet espace traversant favorisait une bonne ventilation, indispensable pendant la période des grandes chaleurs de l'été, durant laquelle la température peut atteindre 34 à 35 °C.

Parfois, deux pièces de taille plus modeste étaient contiguës au double salon et évoquaient presque l'organisation de l'étage d'habitation des maisons espagnoles, avec leurs quatre pièces en enfilade. A l'inverse, lorsque les maisons étaient plus modestes, elles pouvaient ne comporter que deux travées et deux niveaux.

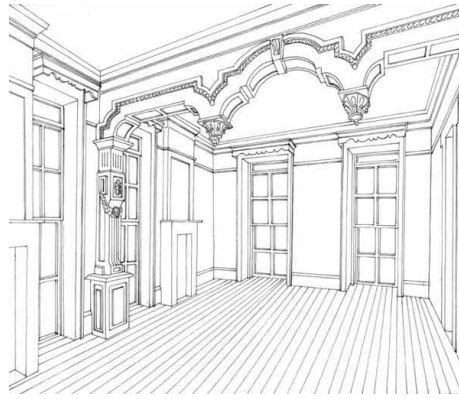


Fig. 3 : Vue du double salon de la **Villa Longpré**, construite en 1850 sur Prytania Street dans le quartier anglo-américain de Lower Garden District. Construite dans un faubourg bourgeois de la Nouvelle-Orléans, cette maison en brique et bois se caractérise par son style décoratif dit "italianate". Relevés C. Charlery © C. Charlery

Dans les années 1830, une grande différence de style distinguait les maisons dites "anglaises" du modèle créole : les premières avaient déjà, pour la plupart, adopté le style Greek Revival. Inspiré par la grande simplicité du classicisme grec, le décor se caractérisait par un porche d'entrée à colonnettes ioniques surmontées d'une architrave, d'un large entablement en stuc et d'un étage d'attique. En briquettes rouges apparentes dans les quartiers anglais, elles seront souvent enduites dans le vieux "carré français". Le modèle créole, lui, continuait à emprunter son langage décoratif au style fédéral, en vogue dans le quartier français depuis le début du XIXe siècle. Parfaitement intégré, ce nouveau type d'immeuble créole se multiplia vite et fut l'un des plus répandus dans le quartier français.

Cette architecture "adaptée" illustre parfaitement la résistance et une certaine imperméabilité culturelle de la société francophone, face à la production de masse de l'immeuble anglais, qui se généralisa pourtant sur toute la côte atlantique de l'Amérique du Nord, des États de la Nouvelle Angleterre au golfe du Mexique.

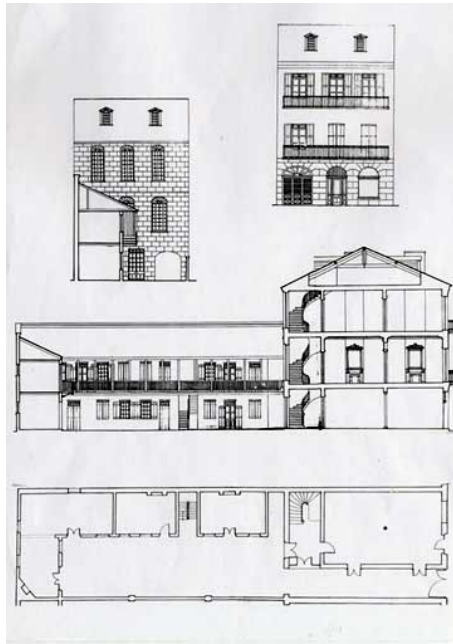


Fig. 4 : Plan du rez-de-chaussée, élévations et coupes d'un immeuble créole construit vers 1830 pour Nanette Prud'Homme, épouse de Guillaume Duparc, sur Royal Street, dans l'ancien quartier français. Comme de nombreux colons à cette époque, cet immeuble était un " hôtel particulier " qui permettait de loger la famille durant l'hiver, pendant la saison d'opéra. Cette saison était d'une grande importance sur le plan social. Le reste du temps, la famille Duparc vivait dans son habitation sur les rives du Mississippi, à La Vacherie. Relevés C. Charlery © C. Charlery

### **Production de masse des immeubles à trois travées aux Etats-Unis**

A partir des années 1840, et jusqu'à la guerre de Sécession en 1861, la production d'immeubles anglais standardisés à trois travées se généralisa, à quelques exceptions près, dans toutes les villes de la côte est des Etats-Unis, principalement sous la forme de maisons individuelles, jumelles, mais surtout en série de plusieurs modules.

A New York, par exemple, il subsiste encore plusieurs rangées de ces maisons identiques en alignement. Baltimore<sup>6</sup>, dans le Maryland, est presque exclusivement constituée d'immeubles de style " anglais " à trois travées. Le sud du pays offre également, comme à Savannah en Georgie, de nombreux exemples de ce type d'architecture.

A la Nouvelle Orléans, c'est surtout dans le faubourg St. Mary, quartier anglo-américain, que l'on retrouve les rangées d'immeubles " à l'anglaise ". Le superbe alignement, construit pour la New Orleans Building Company en 1833, sur Julia Street, en est un bon exemple.

Plusieurs recueils de plans, dans lesquels se trouvait une multitude de modèles déclinés de l'immeuble anglais, furent publiés. Ces catalogues, destinés aux artisans du bâtiment, aux constructeurs et aux promoteurs, circulèrent et favorisèrent très probablement la production de masse de cette architecture. Benjamin Ascher, maître maçon, publia dès 1827 un recueil de plans et de façades pour ce type d'immeuble<sup>7</sup>. Certains architectes semblent s'être inspirés de ses modèles dans le courant des années 1830, comme en témoignent les immeubles dessinés par Minard Lefever et William Thompson à New York. Un immeuble, tout à fait semblable et construit en 1834 se retrouve aussi à Charleston, en Caroline du Sud.

En 1840, John Hall publia de même un recueil de modèles<sup>8</sup>. Plusieurs séries de maisons en bande à Baltimore, dans l'Etat du Maryland, s'inspirent directement de certaines de ses planches.

L'immeuble créole eut un développement beaucoup plus local, mais devint malgré tout emblématique de l'architecture urbaine de l'ancien quartier français de la Nouvelle Orléans. Comme son " concurrent " anglais, il se développa principalement sous forme de maisons en série.



Fig. 5 : Immeuble créole en série dans le quartier français  
(archives Williams Research Center, New Orleans)

### **L'influence " américaine " aux Antilles françaises**

C'est probablement à la Guadeloupe que se sont développés les plus beaux exemples d'immeubles " américains ". Il faut cependant attendre les années 1840–1850 pour voir un développement massif de ce modèle, conséquence du terrible tremblement de terre du 8 février 1843 qui ravagea la ville. Si les archives restent muettes sur l'existence de ce type d'immeuble avant la catastrophe, un certain nombre de documents semblent prouver que le développement s'est effectué dans le courant des années 1850.



Fig. 6 : Immeuble de style américain construit au milieu du XIXe siècle à Pointe-à-Pitre. Phot. C. Charlery © C. Charlery

Il est difficile de dater l'apparition de ce type d'immeuble à la Martinique. Il est fort possible que quelques exemples isolés puissent avoir été construits dans le courant des années 1840, lors de la reconstruction du Fort-Royal après le tremblement de terre de 1839, sans qu'aucun document ne puisse l'attester. De plus, dans la seconde moitié du XIXe siècle, peu de catastrophes toucheront les villes martiniquaises, limitant ainsi le développement à grande échelle de nouveaux modèles urbains. Toutefois, des documents d'archives permettent d'affirmer que ce type d'immeuble était déjà bien développé dans le courant des années 1880, à Saint-Pierre, mais aussi à Fort-de-France, avant le grand incendie du 22 juin 1890. En effet, des gravures en représentent avant le sinistre (reproduction dans le journal **L'Illustration** du 5 juillet 1890), en particulier à Fort-de-France, autour de la place du marché ou le long de la rue du Gouverneur et certains forment même des bandes.

Après la circonscription du terrible sinistre, 35 des 47 îlots bâtis de la ville coloniale (soient les 3/4) avaient été complètement réduits en cendres ; le marché, la cathédrale et plus de 1600 maisons avaient disparu, brûlées ou dynamitées par le service du Génie qui avait constitué un front de décombres pour stopper les flammes. L'incendie de la ville de Fort-de-France fut une occasion sans précédent pour la construction d'immeubles d'influence américaine dans les Antilles françaises.

L'année suivante, le 18 août 1891, alors que la ville se relevait à peine de ses ruines, l'un des plus terribles cyclones que connut la Martinique s'abattit avec une rare violence sur l'île.

A la fin du XIXe siècle, Fort-de-France était une ville anéantie. Elle possédait encore ses bâtiments administratifs, mais les maisons étaient presque toutes à reconstruire. Ce contexte favorisa la reconstruction de la cité et la production, en masse, des immeubles de types américain ou créole, souvent en bande, et qui finiront par devenir le type emblématique de la maison de ville foyalaise. Ce phénomène sera d'ailleurs largement entretenu, au début du XXe siècle, par le fait que la ville dut faire face à un afflux important de population et de réfugiés. En effet, de simple capitale administrative, Fort-de-France se retrouva aussi brutalement capitale économique, après l'éruption volcanique de la Montagne Pelée le 8 mai 1902, et l'anéantissement total du pôle commercial de Saint-Pierre.





Fig. 7 : Maisons en série de style anglo-américain construites après l'incendie de 1890, rue Gallieni à Fort-de-France.  
Relevés C. Charlery © C. Charlery

### Typologie des immeubles américains aux Antilles françaises

L'analyse typologique des maisons dites " américaines " de Pointe-à-Pitre ou de Fort-de-France nous conduit à faire le constat suivant : si elles s'inspirent incontestablement des immeubles anglo-américains et créoles de la Nouvelle-Orléans, elles s'en distinguent aussi très sensiblement, notamment dans l'organisation intérieure. Comme ce fût le cas en Louisiane quelques décennies plus tôt, cette architecture américaine avait subi à son tour aux Antilles françaises un processus de créolisation.



Fig. 8 : Immeubles créoles en série, rue René-Achille-Boisneuf à Pointe-à-Pitre.  
Phot. C. Charlery © C. Charlery



Fig. 9 : Immeubles créoles en série, rue Garnier-Pages à Fort-de-France. Phot.  
C. Charlery © C. Charlery

Fig 8 et 9 : immeubles créoles en série

Le type d'immeuble le plus caractéristique, à trois travées, ressemble fort, pour son aspect extérieur, au modèle créole de la Nouvelle-Orléans qui possède un rez-de-chaussée commercial.



Fig. 10 : Détail d'une baie en plein cintre sur un immeuble du milieu du XIXe siècle à Pointe-à-Pitre. Phot. C. Charlery © C. Charlery

Toutefois la porte cochère ou le passage latéral qui conduisait directement dans la cour arrière laisse ici place à un couloir débouchant directement sur un escalier menant aux étages d'habitation. L'accès au rez-de-chaussée de la cour ne se fait que par le magasin.

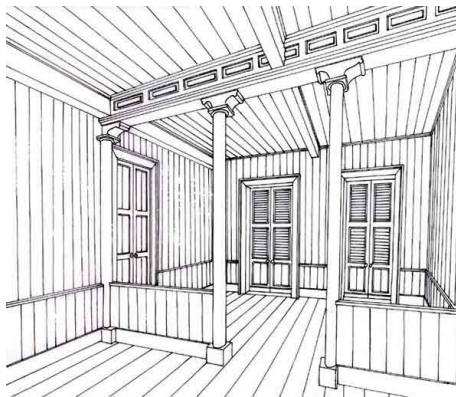


Fig. 11 : Vue du double salon au 1er étage d'un immeuble de style créole, construit rue René-Achille-Boisneuf à Pointe-à-Pitre au début du XXe siècle. Relevés C. Charlery © C. Charlery

Les exemples les plus anciens, qui se rencontrent à Pointe-à-Pitre, datent des années 1870 et possèdent trois baies arquées en plein cintre ouvrant sur la rue, comme en Louisiane. Toutefois, les arcs en anse de panier, d'un style plus local, se généralisent rapidement puis laissent place à la fin du XIXe siècle aux arcs surbaissés.

Le premier étage est occupé par le double salon, dont les deux parties sont séparées par une triple arche ajourée, souvent supportée par deux colonnes. Cet élément d'architecture se caractérise par un décor en bois découpé d'une grande qualité et d'une finesse extrême. Lorsque la largeur de l'immeuble le permet, un cabinet supplémentaire est ajouté. Côté rue, le salon s'ouvre, comme à la Nouvelle Orléans, sur un grand balcon en fer forgé. A l'arrière, les

loggias laissent place, la plupart du temps, à des galeries dans l'oeuvre. Une galerie en bois suspendue permet la plupart du temps de rejoindre le bâtiment de service, en fond de cour, qui abrite les cuisines et les logements des domestiques. Enfin, un niveau supplémentaire abrite les chambres.

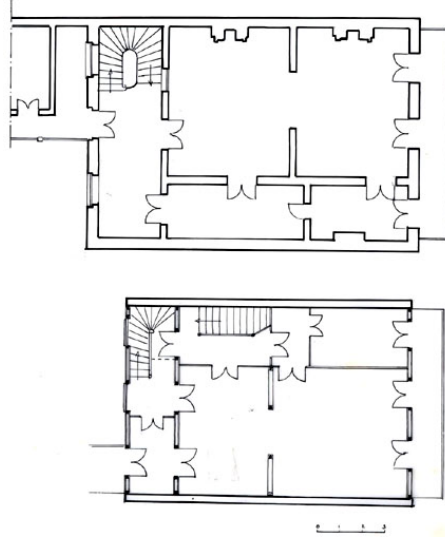


Fig. 12 : Comparaison à la même échelle de l'étage carré abritant le double salon, dans deux immeubles créoles très semblables à la Nouvelle-Orléans (en haut) et à Pointe-à-Pitre (en bas). Relevés C. Charlery © C. Charlery

Parallèlement, un autre type d'immeuble inspiré du modèle anglo-américain, et exclusivement destiné à l'habitation, fut aussi adapté localement. Possédant trois travées, il ne s'élève généralement plus que d'un étage supplémentaire.



Fig. 13 : Immeuble de style anglo-américain à Fort-de-France. Phot. C. Charlery © C. Charlery



Fig. 14 : Immeubles de style anglo-américain à Pointe-à-Pitre. Phot. C. Charlery © C. Charlery

Fig 13 et 14 : immeubles de style  
anglo-américain

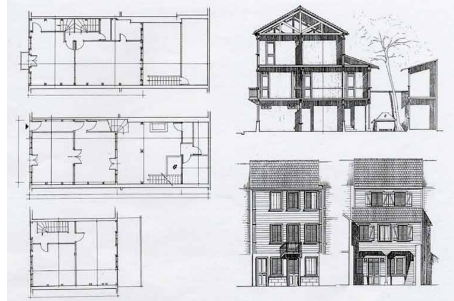


Fig. 15 : Plans, coupes et élévations d'un immeuble de style anglais construit vers 1900, rue Lazare-Carnot à Fort-de-France. Relevés C. Charlery © C. Charlery

Le double salon occupe le rez-de-chaussée et l'espace de réception est directement accessible depuis la rue. Longeant cette pièce, un couloir latéral permet d'accéder à la salle à manger située à l'arrière. Afin de permettre une bonne ventilation, la porte d'entrée débouchant sur ce passage est ouverte pendant la journée. La limite entre les espaces semi-public et privé est marquée par une seconde ouverture en retrait, souvent composée d'un battant unique à mi-hauteur, en bois découpé.

La double pièce en enfilade est séparée par une triple arche ajourée, qui comporte assez systématiquement deux demi-cloisons persiennées, encadrant une porte équipée de deux battants à mi-hauteur, favorisant ainsi la circulation de l'air. Il était important à l'époque de pouvoir recevoir dans le salon d'apparat, à l'avant, tout en gardant l'intimité de la partie privée, à l'arrière du logement. Dans un certain sens, ce salon d'accueil jouait à la ville le rôle de la galerie en milieu plus rural. L'escalier menant aux chambres, sous lequel est aménagé un petit office caractéristique, se trouve à l'arrière, dans la salle à manger. Ce type de maison possède la plupart du temps une galerie arrière ouvrant sur la cour.

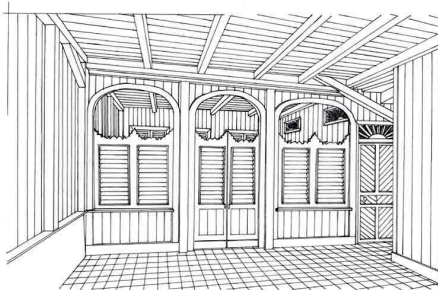


Fig. 16 : Vue du double salon en rez-de-chaussée d'une maison de style anglais construite vers 1900, rue Lazare-Carnot à Fort-de-France. Relevés C. Charlery © C. Charlery

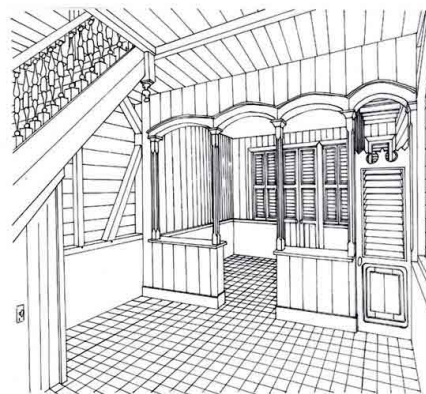


Fig. 17 : Vue du double salon en rez-de-chaussée de la maison du Directeur, construite en 1936, face au lycée dans le bourg martiniquais de Saint-Esprit. Relevés C. Charlery © C. Charlery

Fig 16 et 17 : deux vues de double salons

Lorsque les parcelles étaient trop étroites, ces immeubles, avec ou sans commerce, n'étaient plus qu'à deux travées. Les portes-fenêtres et le balcon du premier étage pouvaient alors laisser place à de simples fenêtres, ou être munies de balustrades. Au rez-de-chaussée, le passage latéral était alors le plus étroit possible, afin de libérer le maximum de place pour le magasin ou les salons, selon les cas. Compte tenu de la grande régularité de la façade et comme souvent la porte d'accès était plus large que le couloir, un petit bout de cloison en biais rattrapait le décalage.



Fig. 18 : Maisons en série, rue Dugommier à Pointe-à-Pitre.  
Phot. C. Charlery © C. Charlery

Ce détail caractéristique se retrouve aussi bien à Pointe-à-Pitre qu'à Fort-de-France. D'ailleurs, si cette disposition était à l'origine réservée aux petits immeubles étroits, elle se généralisa, surtout dans les grands immeubles qui possédaient un commerce.



Fig. 19 : Maisons en série rue Garnier-Pages à Fort-de-France. Phot. C. Charlery © C. Charlery

A la périphérie de la ville coloniale ou dans les faubourgs, plusieurs maisons en série seront construites afin de loger une population plus modeste. Souvent à deux travées, ces bandes de maisons se caractérisaient par un décor simple, voire inexistant. D'autres au contraire étaient plus soignées et se trouvaient entre cour et jardin.

## Un processus de diffusion à l'échelle caribéenne



Fig. 20 : Maisons en série de style " anglais " sur Swan Street à Bridgetown vers 1900 (archives Barbados National Trust, Barbados B.W.I.).

La Guadeloupe et la Martinique ne sont pas les seules à s'être inspirées de ce modèle d'habitat américain. De nombreuses autres villes antillaises firent de même, mais avec des variantes propres à chaque culture. A Bridgetown, à la Barbade, des maisons en série dans le plus pur style anglais sont visibles sur l'iconographie de la fin du XIXe siècle. Comme à la Nouvelle Orléans, et plus généralement aux Etats-Unis à cette époque, les balcons laissent place à de larges galeries en bois ou en fonte moulée, très généreusement décorées. A La Havane, dans les quartiers qui se sont développés à la fin du XIXe et au début du XXe siècle, comme sur le célèbre Malécon, de très nombreux immeubles, d'influence américaine, ont été construits. La galerie légère en bois ou en fer laisse ici place à une véritable série d'arcades maçonnées. En Haïti, dans de nombreuses villes, comme à Jacmel, d'autres déclinaisons sont encore visibles. Cette liste n'est bien entendu pas exhaustive...

### Table des illustrations

Fig. 1 : Plan de la Wheat Row, construite en 1794 par William Loring à Washington D.C. (archives Historic American Building Survey, Library of Congress, Washington D.C.).

Fig. 2 : Plan d'un immeuble de style anglais construit sur Jullia Street en 1854, dans le quartier anglo-américain (archives Williams Research Center, New Orleans)

Fig. 3 : Vue du double salon de la **Villa Longpré**, construite en 1850 sur Prytania Street dans le quartier anglo-américain de Lower Garden District. Construite dans un faubourg bourgeois de la Nouvelle-Orléans, cette maison en brique et bois se caractérise par son style décoratif dit " italianate ". Relevés C. Charlery © C. Charlery

Fig. 4 : Plan du rez-de-chaussée, élévations et coupes d'un immeuble créole construit vers 1830 pour Nanette Prud'Homme, épouse de Guillaume Duparc, sur Royal Street, dans l'ancien quartier français. Comme de nombreux colons à cette époque, cet immeuble était un " hôtel particulier " qui permettait de loger la famille durant l'hiver, pendant la saison d'opéra. Cette saison était d'une grande importance sur le plan social. Le reste du temps, la famille Duparc vivait dans son habitation sur les rives du Mississippi, à La Vacherie. Relevés C. Charlery © C. Charlery

Fig. 5 : Immeuble créole en série dans le quartier français (archives Williams Research Center, New Orleans)

Fig. 6 : Immeuble de style américain construit au milieu du XIXe siècle à Pointe-à-Pitre. Phot. C. Charlery © C. Charlery

Fig. 7 : Maisons en série de style anglo-américain construites après l'incendie de 1890, rue Gallieni à Fort-de-France. Relevés C. Charlery © C. Charlery

Fig. 8 : Immeubles créoles en série, rue René-Achille-Boisneuf à Pointe-à-Pitre. Phot. C. Charlery © C. Charlery

Fig. 9 : Immeubles créoles en série, rue Garnier-Pages à Fort-de-France. Phot. C. Charlery © C. Charlery

Fig. 10 : Détail d'une baie en plein cintre sur un immeuble du milieu du XIXe siècle à Pointe-à-Pitre. Phot. C. Charlery © C. Charlery

Fig. 11 : Vue du double salon au 1er étage d'un immeuble de style créole, construit rue René-Achille-Boisneuf à Pointe-à-Pitre au début du XXe siècle. Relevés C. Charlery © C. Charlery

Fig. 12 : Comparaison à la même échelle de l'étage carré abritant le double salon, dans deux immeubles créoles très semblables à la Nouvelle-Orléans (en haut) et à Pointe-à-Pitre (en bas). Relevés C. Charlery © C. Charlery

Fig. 13 : Immeuble de style anglo-américain à Fort-de-France. Phot. C. Charlery © C. Charlery

Fig. 14 : Immeubles de style anglo-américain à Pointe-à-Pitre. Phot. C. Charlery © C. Charlery

Fig. 15 : Plans, coupes et élévations d'un immeuble de style anglais construit vers 1900, rue Lazare-Carnot à Fort-de-France. Relevés C. Charlery © C. Charlery

Fig. 16 : Vue du double salon en rez-de-chaussée d'une maison de style anglais construite vers 1900, rue Lazare-Carnot à Fort-de-France. Relevés C. Charlery © C. Charlery

Fig. 17 : Vue du double salon en rez-de-chaussée de la maison du Directeur, construite en 1936, face au lycée dans le bourg martiniquais de Saint-Esprit. Relevés C. Charlery © C. Charlery

Fig. 18 : Maisons en série, rue Dugommier à Pointe-à-Pitre. Phot. C. Charlery © C. Charlery

Fig. 19 : Maisons en série rue Garnier-Pages à Fort-de-France. Phot. C. Charlery © C. Charlery

Fig. 20 : Maisons en série de style " anglais " sur Swan Street à Bridgetown vers 1900 (archives Barbados National Trust, Barbados B.W.I.).

## Notes

1 - PARISSIEN, Steven. **Néo-Classique : le Style Adam**. Londres, Phaidon Press Limited, 1992.

2 - HISTORIC SAVANNAH FOUNDATION. **Historic Savannah**. Savannah, 1968.

3 - LATROBE, Benjamin Henry. **Impressions Respecting New Orleans, Diary & sketches. 1818-1820**. New York, 1951 (réédition).

4 - HEARD, Malcolm. **French Quarter Manual, an Architectural Guide to New Orleans' Vieux Carré**. New Orleans, Tulane School of Architecture, 1997.

5 - TOLEDANO, Roulhac. **The National Trust Guide to New Orleans, the Definitive Guide to Architectural and Cultural Treasures**. John Wiley & Sons, New York, 1996.

6 - HAYWARD, Mary Ellen. **The Baltimore Rowhouse**. New York, Princeton Architectural Press, 1999.

7 - ASHER, Benjamin. **Pattern-book elevation for a town**. 1827.

8 - HALL, John. **A Serie of Select and Original Modern Design for the Use of Carpenters and Builders Adapted to the Style of Building in the United States**. 1840.